

[Ouvrir cet e-mail dans le navigateur](#)



Commission
des titres d'ingénieur

Lettre d'information de la Commission des titres d'ingénieur Mai 2018

Au sommaire ce mois-ci...

Depuis le 4 avril et jusqu'au 15 juin, le [portail de saisie des données certifiées](#) est ouvert aux directeurs/directrices d'écoles d'ingénieurs.

Le colloque européen CDEFI/CTI a eu lieu les 5 et 6 avril derniers sur le thème de la **place des écoles d'ingénieurs dans les processus inclusifs de l'espace européen**. Retrouvez dans cette lettre le **document de propositions communes de la CDEFI et de la CTI** sur les évolutions possibles du processus de Bologne.

Nous vous présentons ce mois-ci le prochain **colloque du réseau FraQ-Sup** qui aura lieu le 25 juin prochain à l'auditorium de l'INHA à Paris autour du thème "Ouverture internationale et francophonie : quelle plus-value pour la qualité de l'enseignement supérieur ?"

Découvrez également dans cette lettre **plusieurs articles de la CTI** sur des sujets variés : usurpation des termes "diplôme" et "ingénieur" ; les compétences informationnelles ; l'alternance dans l'enseignement supérieur ; ou encore le sujet de l'accréditation questionnée lors du colloque RMEI en avril dernier.

Enfin, nous vous partageons les informations et rendez-vous importants de l'UPLEGESS, du CIEP, de la National Academy of Engineering, de Géom@TICE, ou encore du SEFI.

Bonne lecture !

- [Rappel : le portail de saisie des données certifiées est ouvert jusqu'au 15 juin](#)
- [Colloque international "Ouverture internationale et francophonie : quelle plus-value pour la qualité de l'enseignement supérieur ?" à Paris le 25 juin 2018](#)
- [Colloque CDEFI/CTI : publication d'un document de propositions communes](#)

- [Usurpation des termes « diplôme » et « ingénieur »](#)
- [Les compétences informationnelles](#)
- [L'alternance dans l'enseignement supérieur : bilan et perspectives de l'APEC](#)
- [Le Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs \(RMEI\) questionne l'accréditation](#)
- [Save the date : congrès et colloque de l'UPLEGESS](#)
- [Le nouveau portail du Centre des ressources et d'ingénierie documentaires du CIEP est en ligne](#)
- [Publication du nouveau rapport de la National Academy of Engineering](#)
- [Colloque Géom@TICE le 28 mai](#)
- [Conférence SEFI 2018](#)

Informations de la Commission

Rappel : le portail de saisie des données certifiées est ouvert jusqu'au 15 juin



Du 4 avril 2018 au 15 juin 2018

Données certifiées par la Direction des écoles et publiées à la demande de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en conformité avec les standards de l'assurance qualité de l'espace européen.

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens « *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area* » (ESG), adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur/directrice d'écoles d'ingénieurs de remplir, une fois par an et pour la 6^e année consécutive, le tableau de données accessible via ce portail en vue de sa publication sur le site Internet de l'école et de sa transmission à la CTI qui le publie également sur son site.

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Cette année, **la date limite pour actualiser les informations est le 15 juin 2018 (portail ouvert jusqu'à 23h59).**

Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'accréditation en cours doivent transmettre ces

données le plus tôt possible. En effet, si vous devez déposer cette année un dossier d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du directeur/de la directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. C'est dans cette logique de transparence que la CTI mène actuellement une réflexion sur l'accessibilité simplifiée à ces données publiques, dans une philosophie d'open data.

REMARQUES ET INFORMATIONS PRATIQUES

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur (3 dernières années de la formation). Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.17 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) et pour toute information complémentaire, merci de **contacter le pôle Qualité et Communication à l'adresse suivante : qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31.**

[Accès au portail de saisie](#)

Colloque international "Ouverture internationale et francophonie : quelle plus-value pour la qualité de l'enseignement supérieur ?" à Paris le 25 juin 2018



Le réseau des agences d'assurance qualité francophones, [FrAQ-Sup](#), (dont la CTI est membre fondateur) organise en partenariat avec l'[Agence Universitaire de la Francophonie](#) (AUF), son 3ème colloque international sur le thème "Ouverture internationale et francophonie : quelle plus-value pour la qualité de l'enseignement supérieur ?", le 25 juin 2018 à Paris, dans les locaux de l'[INHA](#).

Pour cette nouvelle édition, les agences qualité francophones, les universités, les écoles et les ministères pourront débattre, partager et engager une **réflexion commune sur l'apport de l'internationalisation en faveur de l'enseignement supérieur** : *Que recouvre l'internationalisation ? Quelle vision les établissements et leurs partenaires peuvent porter et développer ? Quelles sont les bonnes pratiques internationales ?*

[S'inscrire au colloque](#)

Colloque CDEFI/CTI : publication d'un document de propositions communes



La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et la Commission des titres d'ingénieur (CTI) ont mis l'Europe au cœur de leurs priorités.

Elles ont organisé les 5 et 6 avril 2018 à Paris un [colloque européen labellisé EHEA](#) qui fut l'occasion d'échanger sur la place des écoles d'ingénieurs dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et les évolutions possibles du processus de Bologne.

Les propositions de la CDEFI et de la CTI, issues d'une réflexion collective, sont regroupées dans un document conjoint "[Contribution commune CDEFI-CTI sur l'évolution du processus de Bologne](#)", disponible au téléchargement.

[Consulter le document conjoint CDEFI et CTI](#)

Usurpation des termes « diplôme » et « ingénieur »



Régulièrement, la CTI est sollicitée par des tiers externes qui se renseignent sur **l'accréditation de tel ou tel établissement à délivrer un diplôme d'ingénieur**. L'absence de cet établissement dans la base de données CTI est souvent le fait déclencheur au questionnement.

Tout récemment encore, la CTI est intervenue auprès d'un établissement de formation, dans les termes qui suivent :

« L'attention de la Commission des titres d'ingénieur a récemment été attirée sur l'offre de formation du Centre NNN.

*En l'occurrence, le parent d'un jeune en cours d'inscription a demandé à la Commission si la formation « **Ingénieur iii** », proposée par votre établissement, était bien accréditée par la CTI. Ceci n'est pas le cas.*

La Commission, dans son action d'assurance qualité externe, s'attache à mettre à disposition du public une information claire et fiable sur les diplômes d'ingénieur qui sont accrédités par ses soins.

Sa mission est également de veiller à la protection du titre d'ingénieur diplômé et à la clarté des informations qui s'y réfèrent.

La mise en forme par le Centre NNN, dans sa documentation papier ou sur son site internet, des éléments relatifs au cursus évoqué ci-dessus entretient l'équivoque en utilisant de façon rapprochée les termes « ingénieur » et « diplôme » pouvant ainsi laisser croire que votre établissement délivre un diplôme d'ingénieur.

*Comme le précise le Code de l'éducation, seuls sont autorisés à délivrer un diplôme d'ingénieur les établissements dont les formations ont été évaluées par la CTI et ensuite officiellement accrédités (Articles L 642-1 et L 642-4 notamment). « **Les infractions aux dispositions du présent chapitre sont réprimées** conformément aux dispositions du Code pénal relatives aux faux et à l'usurpation de titres.» (Article L642-12).*

Afin de ne pas induire en erreur les candidats à votre formation ou les mettre dans une situation fâcheuse ultérieurement, la Commission vous demande de modifier les éléments de communication afférents. Ceci ne remet pas en cause bien évidemment la qualité intrinsèque de cette formation.

Cependant, la qualité de l'information afférente aux formations fait désormais partie des critères d'évaluation de toute formation éligible aux financements des fonds de formation. Il importe que tous les acteurs jouent le jeu, au bénéfice des personnes et des entreprises concernées. »

Ce dernier point a notamment conduit la CTI à aviser l'organisme certificateur « qualité » mentionné dans les informations fournies par le centre de formation en question. A la suite de notre courrier, ce dernier a pris contact avec la CTI et a tenu compte de ses observations.

En mars 2017, un article sur ce même sujet avait été rédigé dans notre lettre d'information : "[Usage du Titre d'Ingénieur diplômé](#) : restons vigilants !".

[Consulter cet article sur le site de la CTI](#)

Les compétences informationnelles

Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente de la CTI



Depuis le document Références & Orientations 2016 ([R&O 2016](#)), **les compétences informationnelles figurent parmi les références de la CTI** : l'une des 14 compétences attendues des diplômés est effectivement la capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter. Or, les compétences informationnelles sont rarement intégrées en tant que recommandations formulées aux écoles, et ces dernières ne les mentionnent pas lors des audits.

Il y a quelques semaines un article de [l'AEF](#) insistait sur l'importance de ces compétences : la culture scientifique est un enjeu majeur face à la montée des *fake news*. Par ailleurs, ces compétences s'appliquent aussi bien à la sphère privée qu'à la sphère professionnelle.

Des travaux intéressants existent sur ce sujet : l'[ABDU](#) (Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), a [publié un référentiel](#) assez proche de celui de la CTI ; les canadiens de la [bibliothèque Champlain](#) ont développé un [référentiel ainsi que des indicateurs permettant de mesurer la maîtrise de l'information par l'étudiant](#). Ces travaux ne sont pas spécifiquement dédiés au monde de l'ingénierie mais peuvent s'y adapter.

En avril 2018, l'INSA de Lyon a publié dans [deux articles successifs](#) des préconisations qui sont le résultat d'un travail mené depuis plusieurs années avec les enseignants, les élèves et les diplômés de cette école. Il est intéressant d'y découvrir les propositions faites pour éveiller cette compétence, la développer et l'évaluer.

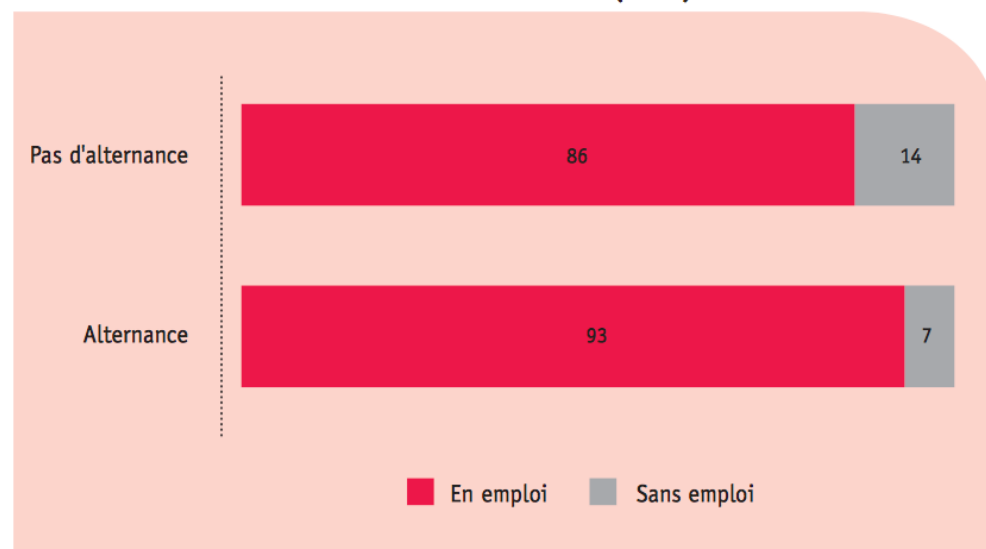
Il serait intéressant de voir émerger les propositions d'autres écoles pour initier un débat sur ce sujet d'actualité et donner, comme pour le développement durable, des idées concrètes pour impulser une réelle dynamique.

L'alternance dans l'enseignement supérieur : bilan et perspectives de l'APEC

Laurent Mahieu, Président de la CTI

L'APEC a publié en avril 2018 [la synthèse d'une étude sur l'alternance dans l'enseignement supérieur](#) qui s'est appuyée sur plusieurs travaux récurrents (les enquêtes quantitatives sur le recrutement des cadres et sur la situation des jeunes diplômé.e.s) et spécifiques (une enquête qualitative auprès d'alternants, d'établissements et d'entreprises). La précédente étude spécifique remonte à 2011. L'étude souligne le **développement quantitatif sur cette période et le rôle moteur des établissements pour cette démocratisation.**

Situation d'emploi des jeunes diplômé-e-s deux ans après l'obtention de leur diplôme, selon la réalisation ou non d'études en alternance (en %)



Base : Ensemble des jeunes diplômé-e-s de niveau Bac +5 et plus de la promotion 2015
Source : Apec, 2017

Voici quelques extraits choisis :

« ... Pour que l'alternance soit réussie, il est important que le **tuteur** (en entreprise) soit doté de compétences spécifiques pour l'accompagnement de l'alternant-e, et que les modalités du travail dans l'entreprise et le service soient en phase avec le rythme de l'alternance. Les alternant-e-s interrogé-e-s soulignent l'importance des qualités managériales du tuteur, et notamment ses capacités pédagogiques et son sens de la délégation.

De manière générale, selon les alternant-e-s interrogé-e-s, le **rôle du tuteur pédagogique** n'est pas très clairement défini, d'où leur manque de compréhension quant à son utilité, hormis en ce qui concerne le suivi de l'avancement du mémoire. Les étudiant-e-s voient plutôt le tuteur pédagogique comme étant dans une position d'attente, alors qu'ils le souhaiteraient proactif, **véritable co-pilote du projet d'alternance**, accompagnant l'étudiant et l'entreprise tout au long de la mission.

... Selon les étudiant.e.s interrogés, les tuteurs devraient vérifier et garantir que les missions qui leur sont confiées sont **en adéquation avec la formation** suivie, tout en aidant les étudiant.e.s à **prendre du recul** par rapport à leur expérience d'alternance et à **réfléchir sur leur orientation** de carrière ou la poursuite de leurs études.

... Ce sont les entreprises des activités **informatiques et de l'ingénierie-R&D** qui ont été les plus recruteuses d'alternant-e-s de niveau Bac +4 / +5 sur un poste cadre en 2016 (...). Cela représente jusqu'à 10 points de plus que la moyenne tous secteurs confondus. La forte concurrence sur les mêmes profils dans ces deux secteurs peut expliquer la volonté des entreprises de conserver les alternant-e-s qu'elles ont formé-e-s. De plus, confrontées à un marché en tension sur des postes cadres depuis plusieurs années, elles doivent anticiper leurs besoins et recruter en amont les futur-e-s jeunes

diplômé·e·s.

... Les recrutements d'alternant·e·s ont également été importants dans le secteur du **bâtiment, génie civil et matériaux de construction** : en 2016, 17 % des alternant·e·s de niveau Bac +4 / +5 se sont vu proposer un emploi cadre à la fin de leurs études supérieures. L'alternance peut être aussi un moyen de compenser le manque d'attractivité dont souffre ce secteur auprès des jeunes diplômé·e·s.

Le processus d'interaction entre les trois catégories d'acteurs s'inscrit dans un format qui semble manquer d'un cadrage clairement défini, et ne donnant lieu qu'à des échanges occasionnels et insuffisamment formalisés. En conséquence, **les entreprises ne se sentent pas assez associées au processus de construction du parcours de l'alternance par les établissements de formation et expriment la volonté d'instaurer avec eux des liens plus étroits.** »

L'étude apporte par ailleurs des éléments quantitatifs sur l'évolution des volumes d'apprenants sous contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation, sur la répartition des alternants selon la taille de l'entreprise, sur l'accès à l'emploi, ou encore sur la confiance des apprenants.

[Consulter l'étude complète](#)

Représentation de la Commission

Le Réseau Méditerranéen des Écoles d'Ingénieurs (RMEI) questionne l'accréditation

Laurent Mahieu, Président de la CTI



Le [RMEI](#) organisait en avril 2018 son [2ème Colloque en Méditerranée](#) consacré aux questions liées à l'accréditation. Ce réseau rassemble une cinquantaine d'écoles implantées dans une douzaine de pays (dont 6 en France).

Découvrez le [billet de Laurent Mahieu](#) sur le site de la CTI, qui fait un état des lieux précis des présentations de l'évènement, et qui retrace les discussions autour de l'accréditation.

[Lire l'article sur le site de la CTI](#)

Informations de nos partenaires

Save the date : congrès et colloque de l'UPLEGESS



U · P · L · E · G · E · S · S

UNION DES PROFESSEURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES
DES GRANDES ÉCOLES ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Congrès de l'UPLEGESS

Les 6 et 7 juin prochain aura lieu le 46e Congrès de l'UPLEGESS (Union des professeurs de langues étrangères des Grandes Écoles) à la Paris School of Business. Le thème de cette année sera "Enseigner les langues-cultures dans l'espace européen de l'enseignement supérieur : Bilans et perspectives 20 ans après la déclaration de la Sorbonne (1998 – 2018)".

Georges Santini y représentera la CTI lors de la table ronde du 7 juin.

[Consulter le pré-programme](#)

[S'inscrire au congrès](#)



Colloque

Le colloque "Pour une gouvernance linguistique des universités et des établissements de l'enseignement supérieur" aura lieu les 8 et 9 novembre et sera co-organisé par l'UPLEGESS avec l'Observatoire Européen du Plurilinguisme (OEP), les universités Paris Diderot, de Cergy-Pontoise et de Strasbourg ainsi que l'École Polytechnique et l'École des Ponts ParisTech.

Le Président de la République a accordé son haut patronage à ce colloque qui est par ailleurs parrainé par la CGE, et qui a obtenu le label EHEA / EEES.

[Le programme sera en ligne le 1er juin](#), et les inscriptions ouvriront le 15 juin.

Le nouveau portail du Centre des ressources et d'ingénierie documentaires du CIEP est en ligne



Communiqué du CIEP :

Le [portail Liseo](#) est spécialisé dans les politiques éducatives et l'enseignement du français dans le monde. Il a été conçu par l'équipe des documentalistes pour donner accès dans un même espace à de nombreuses ressources et un ensemble de services. À partir d'une interface unique, il permet de suivre

l'actualité internationale des thématiques éducatives et linguistiques au coeur des débats actuels (éducation préscolaire, enseignement professionnel, enseignement supérieur, maîtrise de la langue, place des langues dans les programmes d'enseignement...).

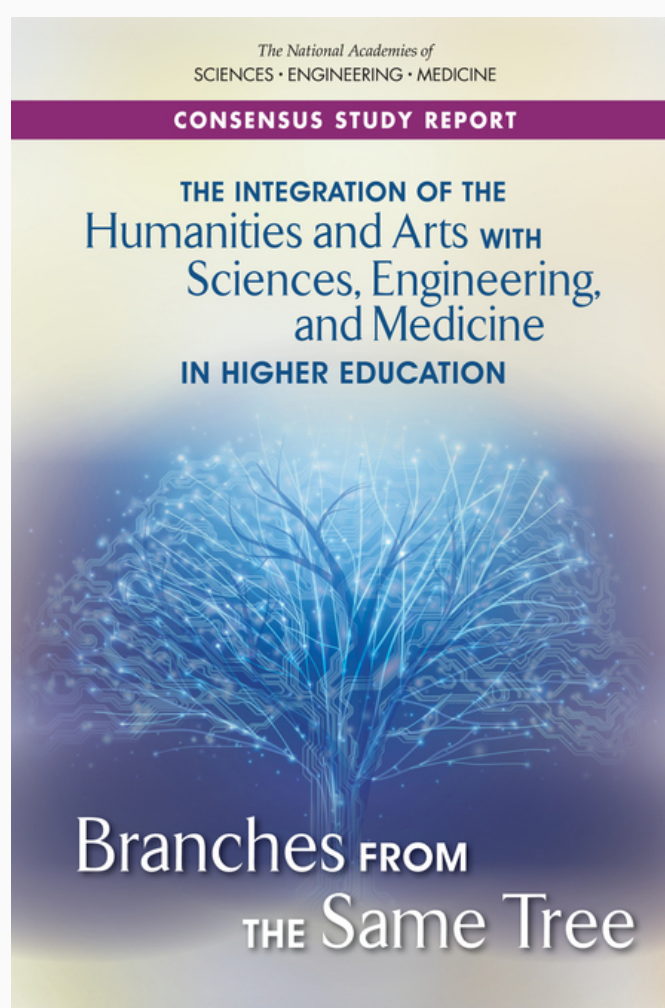
Il donne accès à :

- Un catalogue de plus de 36 000 références avec des possibilités de recherche multiples, du plus simple au plus complexe. 7 500 documents sont en ligne et téléchargeables ;
- De nombreuses ressources thématiques en éducation et en langues : bibliographes, sitographies, répertoires, revues de presse
- Une veille de qualité avec une couverture géographique sur tous les continents : veille éditoriale et veille sur les colloques ; sélection éditoriale, revues de presse etc.
- Des services personnalisés sont offerts : création de compte lecteur, création d'alertes, de listes de lecture, de flux rss...

[Accéder au portail Liseo](#)

Publication du nouveau rapport de la National Academy of Engineering

Anne-Marie Jolly, Vice-Présidente de la CTI



[L'intégration des sciences humaines et de l'art avec les sciences et l'ingénierie dans l'enseignement supérieur : des branches d'un même arbre](#)

La [National Academy of Engineering](#) (USA) vient de prépublier un livre qui passionnera les enseignants d'écoles d'ingénieurs françaises et plus particulièrement ceux des sciences humaines. Il s'agit du résultat d'une étude de 2 ans **sur l'importance d'une éducation intégrée incluant la pensée**

critique, la communication, le travail en équipe, et la capacité à se former tout au long de la vie.

L'histoire de l'enseignement de l'ingénierie démontre que l'évolution des techniques l'a rendu très disciplinaire, mais qu'il est désormais nécessaire d'appliquer une vision globale pluridisciplinaire.

La NAE formule des recommandations en faveur de la mise en œuvre et l'évaluation d'un modèle de formation des ingénieurs très proche du nôtre. L'intégration des opinions des professionnels et des artistes est préconisée, et les bienfaits de cette démarche devront être évalués et démontrés par la recherche théorique.

[Télécharger le rapport](#)

Et toujours...

Colloque Géom@TICE le 28 mai



Le 28 mai prochain, l'École Nationale des Sciences Géographiques (ENSG) organisera la [8ème édition de Geom@TICE](#), un colloque réservé aux professionnels de l'e-learning et de la géomatique.

Cet évènement majeur aura lieu à l'ENSG (Champs-sur-Marne), autour des trois thèmes suivants :

- Potentialités du consortium I-SITE FUTURE en matière d'e-learning : axes de mutualisation et de développement
- Enseignement à distance : opportunités et freins pour les acteurs de la formation et les partenaires socio-économiques dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle en France
- Géomatique et ville : quels besoins en formation dans les 20 prochaines années.

[Informations et inscriptions](#)

Conférence SEFI 2018



La conférence annuelle du [SEFI](#) aura lieu du 17 au 21 septembre à l'Université Technique du Danemark (Copenhague), sur le thème "***Créativité, Innovation and Entrepreneurship for Engineering Education Excellence***".

Au programme : des conférences, des groupes de travail, mais aussi le second **Doctoral Symposium in Engineering Education**.

Cette conférence annuelle viendra également fêter les 45 ans de l'organisation.

[Programme et inscriptions](#)

Cette lettre d'information vous a plu ? Partagez-là !

 Facebook

 Twitter

 Envoyer par e-mail

Copyright © 2018 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI

[Add us to your address book](#)

*Crédits photos et illustrations : Photo INHA / Logo FrAQ-Sup / Illustrations Pixabay / Graphique APEC /
Illustration RMEI / Logo et illustration UPLEGESS / Logo LISEO / Illustration NAE / Logo Géom@TICE /
Photo SEFI*

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Commission des Titres d'Ingénieur · 44 rue Cambronne · Paris 75015 · France